



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE
DEMOLITION ET DEPOLLUTION DE LA CITE
INDUSTRIELLE - LOT N°1 CURAGE /
DESAMIANPAGE / DEMOLITION - PASSE AVEC
LE GROUPEMENT CONJOINT EIFFAGE
DEMOLITION / TECNOLOGIE INDUSTRIALI &
AMBIANTALI / LES ECHAFAUDEURS
PARISIENS**

**DÉCISION N° DM-20-006
EN DATE DU 10 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal au BOAMP et au profil Acheteur de la Ville, le 16 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 10 décembre 2019 à l'attribution du marché de travaux de démolition et dépollution de la cité industrielle sise 106/108 rue de la Jarry à Vincennes – lot 1 « curage, désamiantage, démolition » au groupement conjoint EIFFAGE DEMOLITION (mandataire) et TECNOLOGIE INDUSTRIALI & AMBIANTALI, LES ECHAFAUDEURS PARISIENS (cotraitants), ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EIFFAGE DEMOLITION, domiciliée 3/7 place de l'Europe – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY représentée par Monsieur CHASTAGNER Bruno, Directeur Adjoint Démolition, mandataire du groupement conjoint formé avec les sociétés TECNOLOGIE INDUSTRIALI & AMBIANTALI, LES ECHAFAUDEURS PARISIENS (cotraitants), le marché de travaux de démolition et dépollution de la cité industrielle 106/108 rue de la Jarry à Vincennes, relatif au lot 1 « curage, désamiantage, démolition ».

Le montant du marché s'élève à 2 649 662.25 € HT (3 179 594.70 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200110-Imc1H7058H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/01/2020
Date de Publication : 10/01/2020